

**Mine de Mourière
Demande d'extension
de concession
Résultats infructueux
des recherches**

**Deuxième Rapport sur la demande en extension
de concession de Mourière**

Le sondage entrepris par la société des Mines de Mourière pour rechercher la houille sous la plaine de Malbouhans est arrivé au terrain de transition sans avoir rencontré la houille. Le 30 avril 1875, nous nous sommes rendus à Malbouhans et nous avons vu retirer devant nous à la cote 389m35 la dernière carotte du sondage. L'examen des échantillons précédents nous a montré que depuis 15 mètres environ on avait atteint le grès talqueux du terrain de transition. Les deux derniers mètres étaient composés de schistes argileux rougeâtres, et la carotte retirée devant nous présentait un tel échantillon de grès vert à gros grains durs et compacts en veinule et morceau empatés des schistes précédents. Elle était bien en plein terrain de transition et aucune veinule de houille n'avait été rencontrée.

Il est clair qu'en face de ce résultat, que faisaient malheureusement prévoir les considérations géologiques développées dans notre rapport du 30 sept 1874, il n'y a pas lieu d'accorder la concession demandée. Nous voulons seulement indiquer ici en quel sens les résultats de ce sondage doivent, au point de vue de l'étude générale du bassin de Ronchamp, compléter et modifier pour quelques détails les conclusions précédentes.

Nous rappellerons d'abord brièvement ces conclusions ; à l'ouest des puits St Charles et St Joseph, l'épaisseur du terrain houiller augmente progressivement ; la partie inférieure de ce terrain se développe, tandis que la partie supérieure s'amincit et disparaît, comme sous l'effet d'un [.....] qui rend vraisemblable la fréquence toujours plus grande des couches de conglomérats. Pendant ce temps les couches minces de houille se divisent, se ramifient, mourant jusqu'à 27 filets charbonneux distincts, et à la hauteur de la concession de Mourière, les travaux de recherche n'est [.....] plus [.....]. La couche que l'on exploite dans cette concession, appartient à un système inférieur, dont la présence est déjà signalée au Puits Ste Marie, qui ne se continue pas plus à l'est, et dont le développement plus ou moins grand à l'ouest, nous semblait constituer la seule chance de survie des recherches ultérieures de ce côté.

Nous rappellerons de plus que nous avons indiqué comme preuve de l'affleurement des couches de grès bigarrés dans la plaine de Malbouhans au pied des contreforts du Mont de Vannes, l'existence d'un rejet considérable ; cette faille, d'après les renseignements recueillis sur l'ancien sondage des près Garnier, nous semblait donner l'explication d'un jaillissement d'eau considérable qui s'y serait produit à la profondeur de 210 mètres. Pour cela, il suffirait de la supposer légèrement inclinée sur la verticale (voir la coupe N°2 jointe au rapport du 30 septembre, dont nous joignons une modification à notre présent rapport).

Le sondage actuel nous a montré que cette dernière hypothèse inexacte, les renseignements venant d'anciens mineurs du pays nous avaient trompé ; la venue d'eau s'est produite au bas du grès vosgien, et c'est bien ce qui était arrivé aussi à l'autre sondage, car la petite source qui en marquait encore l'emplacement s'est tarie dès que le sondage de la société de Mourière a atteint ce niveau. Il n'y a donc aucune raison de ne pas supposer la faille verticale.

Le premier point posé, nous donnons la coupe du premier sondage de Malbouhans :

alluvions	5.50m
grès bigarré	70.15m
grès vosgien	15.10m
grès rouge	126.25m
terrain houiller	157.00m
terrain de transition (parties traversées)	15.35m

On voit que le terrain houiller a là, une puissance considérable, plus grande que toutes celles qu'on lui avait encore reconnue dans le bassin. Ce qu'il importait d'examiner, c'était si l'on retrouvait là dans le détail de ce [.....] des couches, la continuation des phénomènes déjà reconnus plus à l'est. Les échantillons des [.....] conservés avec soin et les 16 carottes retirées du terrain houiller nous est permis de faire cette étude et d'en donner ici le résultat.

Les 80 premiers mètres du terrain houiller présentent l'alternance de grès, de schistes et de conglomérats déjà mentionnés au puits St Paul. Nous y avons reconnu jusqu'à 6 bancs de poudingues, formant ensemble une épaisseur de 30 à 32 mètres ; les bancs correspondants de St Paul ne formeraient que 15 mètres. Il y a sans doute une certaine difficulté à juger d'après le nombre des petits fragments de terrain de transition mêlés à la partie des grès, si l'on est à proprement parler dans un banc de conglomérats ; il est de plus impossible, même par les carottes, de se rendre compte de la grosseur et de l'importance des fragments empâtés ; mais nous croyons pourtant pouvoir affirmer, d'après ce que nous venons de dire que l'importance des bancs de conglomérats continue à augmenter du côté de l'est et la cote 301, c'est à dire après 84 mètres de terrain houiller, on a rencontré un grès verdâtre, onctueux au toucher, à l'aspect moucheté avec taches noires de schistes qui semble annoncer qu'on entre dans les terrains associés à la couche du Culot ; puis vient une alternance de grès et de schistes ne présentant aucun caractère spécial jusqu'à la cote 331, où l'on a trouvé deux mètres de remplissage de faille avec fragments à surface polie, suivis de 6 mètres de schistes compacts d'un noir légèrement verdâtre, rappelant l'étage inférieur de Ste Marie. A nos yeux, on est donc, nettement à ce moment, arrivé au système de la couche du Culot.

Quant à la faille mentionnée, nous ne croyons pas qu'on doive y attacher une grande importance ; on a en effet au-dessus et au-dessous d'elle un banc de grès verdâtre et de schistes compacts noirs, qui peuvent servir de points de repère facilement reconnaissables, et dont l'un eut été rencontré deux fois dans le cas d'une dénivellation un peu considérable.

Après ces schistes, on rentre dans les terrains moins accentués, de grès et de schiste ; on y retrouve encore 3 bancs de conglomérats, formant ensemble une puissance de 12 mètres ; puis on est arrivé à la cote 368, à des schistes très noirs avec lesquels on a ramené quelques parcelles de houille, mais en trop faible quantité pour [.....] même correspondre à une veinule continue. Six mètres après on est dans le terrain de transition.

De ce qui précède, nous ne voyons qu'une conclusion un peu nette à tirer : la puissance d'un système inférieur a notablement augmenté, mais la couche de houille y a disparue. D'un autre côté, l'achèvement du travers bancs du Puits St Paul n'a rencontré cette même couche qu'à l'état de veinule inexploitable. L'ensemble de ces résultats rend pour nous au moins très probable la conclusion suivante.

La couche du Culot n'est qu'un accident local, et l'espoir de le voir prendre de l'importance à l'ouest doit être abandonné.

C'est aussi là maintenant, croyons-nous, l'opinion des ingénieurs de la mine de Mourière ; ils annoncent, au moins pour le moment, l'intention de renoncer aux travaux de recherche et de borner leurs efforts à la mise en exploitation régulière et active de la petite couche reconnue depuis longtemps dans l'ancienne concession.

En tout cas nous croyons, comme nous l'avons dit en commençant, que l'extension de concession demandée doit être rejetée.

Vesoul le 7 Juin 1875
L'Ingénieur des Mines
Signature
M Bertrand